

Conseil communal du jeudi 7 mai 2020 à 20h00

A cause de la crise Corona, cette réunion sera organisée en ligne et donc à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. Accord d'approbation entre la commune de Fourons, le conseil de la fabrique d'église Sint-Lambertus et le diocèse.

Dans la décision du conseil communal du 27 février 2020 concernant le prêt sans intérêt du diocèse au conseil de l'église de Fouron-le-Comte, il a été fait référence à l'élaboration d'un accord entre le conseil de l'église de Fouron-le-Comte, le diocèse et la commune concernant un règlement financier pour les dettes que le conseil de l'église de Fouron-le-Comte a envers la commune.

L'accord est présenté pour approbation du conseil communal.